



PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

Auto
Sécurité

Exemplaire conservé par le centre

N° D'IMPRIMÉ C 63099331

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	06/02/2025	25238409

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE	(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ
Défavorable pour défaillances majeures	

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ
05/04/2025

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE
Contre-visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE	
N° D'AGRÈMENT :	S013C026
(9) RAISON SOCIALE :	SARL CONTROLE DU GARLABAN
(3) COORDONNÉES :	323 BD VOLTAIRE RN 8 13821 LA PENNE S/ H. Tél : 04-91-24-72-98

(9) IDENTITÉ DU CONTRÔLEUR	
N° D'AGRÈMENT :	013C1474
SIGNATURE :	

IDENTIFICATION DU VÉHICULE		
(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
BC-823-CQ (F)	16/11/2018	25/10/2010
Marque	Désignation commerciale	
RENAULT	MEGANE SCENIC	
(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
VF1JZ09BE44316107	M1	VP
Type / CNIT	Energie	
M10RENV001D415	GO	
Document(s) présenté(s)		
Certificat d'immatriculation		

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ
135716

INFORMATION SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE	
PROCÈS-VERBAL N° :	DATE :
N° D'AGRÈMENT DU CENTRE :	

BC-823-CQ
CT:05/04/2025

N° D'AGRÈMENT : S013C026
N° SÉRIE : VF1JZ09BE44316107
N° D'IMPRIMÉ : C63099331

S013C026
S : 05/04/2025
BC-823-CQ

Défaillances majeures :
4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences AVG , AVD
6.1.1.a.2. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Légère fêlure ou déformation d'un longeron ou d'une traverse ARD
8.2.22.e.2. OPACITÉ : Contrôle impossible des émissions à l'échappement

Défaillances mineures :
1.1.14.a.1. TAMBOURS DE FREINS, DISQUES DE FREINS : Disque ou tambour légèrement endommagé ou mal fixé D
3.3.1.b.1. MIROIRS OU DISPOSITIFS RÉTROVISEURS : Miroir ou dispositif légèrement endommagé ou mal fixé D
4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant AVG, AVD
5.1.1.b.1. ESSIEUX : Anomalie de fixation ARD, ARG
5.3.2.a.1. AMORTISSEURS : Mauvaise attache des amortisseurs au châssis ou à l'essieu AVG, AVD
5.3.2.c.1. AMORTISSEURS : Protection défectueuse AVG, AVD
5.3.3.a.1. TUBES DE POUSSÉE, JAMBES DE FORCE, TRIANGLES ET BRAS DE SUSPENSION : Détérioration d'un silentbloc de liaison au châssis ou à l'essieu AVG, AVD
8.2.22.c.1. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique une anomalie du dispositif antipollution, sans dysfonctionnement important
Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P0380

Kilométrages relevés lors des précédents contrôles techniques depuis le 20 mai 2018 : 27/08/2018 : 80212 km / 12/07/2023 : 125637 km

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES				
	AVANT		ARRIÈRE	
	G	D	G	D
Ripage (-8 à +8 m/km) :		-0.6 m/km		
Dissymétrie suspension (≤ 30%) :		0 %		3 %
Forces verticales :		973 daN		702 daN
Frein de service				
Forces de freinage :	345 daN	339 daN	303 daN	313 daN
Déséquilibre (<20%) :		2 %		4 %
Forces de freinage (efficacité) :	345 daN	339 daN	303 daN	313 daN
Taux d'efficacité global (≥50 %) :	77 %			
Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18 %) :	34 %			
Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) :	-0.2 %		+0.4 %	
Feux de brouillard avant (-3.5 % à -1.0 %) :	+0.5 %		+0.6 %	